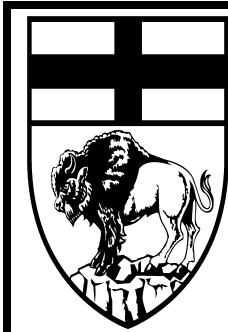


Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2005



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 23  
**ET AVIS**

**QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

**DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

Motion de M<sup>me</sup> ROWAT

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (droit de visite des grands-parents)/The Child and Family Services Amendment Act (Grandparent Access)*  
(vote consigné — reporté)

Motion de M. GERRARD

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*  
(M. PENNER — 4 min) (reporté)

Motion de M<sup>me</sup> MITCHELSON

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*  
(M. MARTINDALE)

Motion de M. GERRARD

(N° 202) — *Loi du bon samaritain/The Good Samaritan Act*  
(M. SCHELLENBERG) (reporté)

## DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI

(N° 204) — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*  
(imprimé)

M. LAMOUREUX

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*

(imprimé)

---

### PROPOSITIONS

M. MURRAY - Sécurité publique

4. Attendu :

que toutes les Manitobaines et tous les Manitobains méritent de se sentir en sécurité chez eux et dans leur collectivité;

que les taux élevés de violence et de criminalité ternissent la réputation du Manitoba et que, par conséquent, il est difficile d'attirer et de garder des gens et des entreprises dans la province;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, Winnipeg figure constamment parmi les grandes villes canadiennes ayant le taux le plus élevé d'homicides;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, Winnipeg figure constamment parmi les grandes villes canadiennes ayant le taux le plus élevé d'introductions par effraction;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, Winnipeg figure constamment parmi les grandes villes canadiennes ayant le taux le plus élevé de vols d'automobiles;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, le trafic de stupéfiants a augmenté et de nouvelles drogues meurtrières comme la méthamphétamine sont de plus en plus faciles d'accès au Manitoba;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, des bandes telles que les Hell's Angels et les Banditos ont créé de nouvelles sections dans la province;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, les problèmes liés aux bandes de rue et aux bandes de jeunes ont augmenté un peu partout dans la province, en particulier à Winnipeg, à Brandon et à The Pas;

que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement néo-démocrate, il est fréquent de ne pas vérifier et de ne pas surveiller l'observation des conditions des mises en liberté sous caution, des probationes et des peines avec sursis;

que les policiers du Manitoba font un travail remarquable compte tenu des ressources limitées dont ils disposent pour lutter contre la violence et le crime qui ne cessent d'augmenter,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager de fournir des ressources suffisantes aux policiers compte tenu des taux de criminalité élevés au Manitoba;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à envisager de faire le nécessaire afin que les personnes reconnues coupables de crimes graves au Manitoba se voient imposer une sentence qui serve de moyen de dissuasion général et spécifique;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à envisager de faire le nécessaire pour assurer une surveillance rigoureuse de l'observation des conditions des mises en liberté sous caution, des probationes et des peines avec sursis.

---

## **PROPOSITIONS — DÉBAT**

2. M<sup>me</sup> STEFANSON — Maladie pulmonaire obstructive chronique  
(M. MARTINDALE — 8 min — Il reste 123 minutes.)
3. M. DEWAR — Stratégie manitobaine contre le diabète  
(M. CUMMINGS — 7 min — Il reste 126 minutes.)

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 14) — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act*

M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N<sup>o</sup> 207) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

### **PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> ROWAT

M. LAMOUREUX

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE**

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité/The Private Investigators and Security Guards Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 3) — *Loi sur l'exécution des jugements canadiens/The Enforcement of Canadian Judgments Act*

M. le *ministre* SALE

(N° 5) — *Loi sur les hygiénistes dentaires/The Dental Hygienists Act*

M. le *ministre* SALE

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association dentaire/The Dental Association Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la Corporation du Centre des congrès/The Convention Centre Corporation Amendment Act*

---

**DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act*

(M. DYCK)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 11) — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*  
(M. DERKACH) (reporté)  
(M. MALOWAY — 6 min)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act*  
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*  
(ouvert)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*  
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les corporations/The Corporations Amendment Act*  
(M. FAURSCHOU) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*  
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 18) — *Loi modifiant le Code de la route (contre-mesures visant les personnes ayant conduit avec les facultés affaiblies et d'autres contrevenants)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Impaired Drivers and Other Offenders)*  
(M. LAMOUREUX)

---

## **DEUXIÈME LECTURE**

M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK

(N<sup>o</sup> 19) — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act*

(imprimé)

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

# **FEUILLETON DES AVIS**

## **AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI PROCHAIN**

### **PROPOSITIONS**

M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK

Attendu :

que la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales participe à des consultations continues avec l'industrie des secteurs agricole et agroalimentaire du Manitoba en vue de la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce prévue à Hong Kong;

que la ministre a présidé un atelier de l'OMC sur l'industrie agroalimentaire qui a eu lieu le 21 novembre 2005 au cours duquel les dirigeants de l'industrie agroalimentaire manitobaine ont clairement décrit leurs objectifs pour les prochains pourparlers;

que la ministre a participé à une réunion des ministres de l'agriculture le 24 novembre 2005 afin de discuter de manière plus approfondie de la position du Canada et d'informer le ministre fédéral de la position du Manitoba;

que la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et le ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce représenteront le Manitoba au sein de la délégation canadienne participant aux négociations de Hong Kong;

que l'industrie agroalimentaire est vitale pour la province du Manitoba car elle représente 5 % du produit intérieur brut et qu'un emploi sur onze en découle;

que la réunion pourrait donner lieu à beaucoup d'occasions d'affaires pour les producteurs et les transformateurs manitobains si les pourparlers de l'OMC contribuent à leur donner un plus grand accès aux marchés américains et étrangers;

que les producteurs manitobains continuent d'être affectés par des subventions qui faussent les échanges et par des mesures inappropriées imposées au secteur du commerce agricole;

que certains producteurs manitobains bénéficient des structures de commercialisation ordonnées tels que la Commission canadienne du blé et la gestion de l'offre,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba encourage la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales ainsi que le ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce à travailler avec les négociateurs canadiens afin d'en arriver à une solution qui offrirait aux producteurs et aux transformateurs manitobains un plus grand accès aux marchés étrangers, la possibilité d'être compétitifs de manière juste et équitable dans les marchés globaux qui ne sont pas protégés par les systèmes d'aide et le maintien du droit des producteurs à utiliser les régimes nationaux de commercialisation ordonnés comme la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé.